

Sans doute le service de transfert d'argent le moins cher !  
Plus d'information dans nos agences

**BOA Express** TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

**BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0374 du 21 au 27 Janvier 2020- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/PRESIDENTIELLE DU 22 FÉVRIER 2020 :

## Jean-Pierre Fabre et Agbéyomé Kodjo, la bataille pour la deuxième place

P.3



Jean-Pierre Fabre, le candidat naturel de l'ANC



Agbéyomé Kodjo, le candidat "unique" de l'opposition

LETRE RÉPONSE / REFUS OBSERVATION DE LA PRÉSIDENTIELLE 2020:

## Le ministre Payadowa BoukpeSSI répond au Conseil Episcopal Justice & Paix - Togo

P.7

## SOMMET SUR LES FAUX MÉDICAMENTS : Le cri d'alarme de Faure Gnassingbé



Les trois chefs d'Etat lors du sommet de Lomé. P.5

## LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA CENI : Un exercice à renouveler

P.2



La table d'honneur lors de l'ouverture des JPO de la CENI

## POLITIQUE/PRESIDENTIELLE : Le ministre Egbétonyo au contact des populations de Gbéné

P.7



Le ministre Egbétonyo devant les populations

**EmploiTogo.com**  
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
**Journalemploi.com** Tel 22 20 05 53

**Météo du Jour**  
Matin:  
Partiellement couvert  
33°C  
Après-midi:  
Partiellement couvert  
24°C

**EDITO**

**Evitons les excès en toute chose**

Notre pays le Togo se prépare à vivre dans quelques semaines les échéances de l'élection présidentielle du 22 février 2020.

Tous les Etats-majors des différents partis et groupes politiques s'échauffent et rivalisent d'ardeur pour se tailler une place au soleil. Pourquoi pas remporter la Présidentielle 2020 et dérouler son programme de gouvernance socio-économique et politique.

Il apparaît clairement que notre opposition se trouve désemparée sans pour autant avoir l'humilité de le reconnaître. Comme un novice en natation qui malheureusement se noie, on tente de se débattre avec "élégance" pour ne pas s'exposer auprès des militants qui pour la plupart ne comprennent rien du tout aux enjeux de l'heure.

Embourbés depuis des lustres par des réactions toujours à l'opposé, les pauvres militants sont interdits de vue et de réflexion. On continue toujours de les enfermer et de les entretenir sur des paris perdus depuis longtemps. En procédant ainsi, cette classe politique accro de cette démarche vieille des actions politiques, s'incruste dans des stratégies infructueuses. Mais à un seul profit, celui de ne pas perdre totalement l'ensemble des militants.

Ce qui doit retenir l'attention et l'amour de nous Togolais, c'est justement notre TOGO, l'Or de l'Humanité.

Que devons-nous faire pour pérenniser les actions de développement de notre TOGO ? Devrions-nous œuvrer contre les intérêts du pays, le diaboliser ou apporter notre contribution à l'édifice nationale. On ne parlera plus en ce moment de Togolais de tel bord, de telle contrée mais simplement et uniquement de TOGOLAIS, amoureux de sa chère Patrie.

Pour ce faire, il nous faudra EVITER les excès en toute chose.

**Crédo TETTEH**



**Récapitulé**

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**

893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Rédaction :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

**Infographie :** JPB

**Crédit Photos:** KEKERA Razak

**Impression :** ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution:** Dodo Abalo (90 97 52 56)

**LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA CENI :**

**Un exercice à renouveler**

La CENI au service du peuple et de la République, c'est sous ce thème que l'institution chargée d'organiser les élections au Togo a placé son opération de découverte de son cadre de travail par le public. Pour le Président de la CENI, la Journée Portes Ouvertes est une opportunité de plus qui est offerte aux différentes parties prenantes au processus électoral pour mieux appréhender le caractère pluriel de la CENI et son fonctionnement basé pour l'essentiel sur la recherche constante du consensus dans le processus décisionnel.

Par Koudjoukabalo

Cette manifestation initiée en plein processus électoral est aussi une manière de conjurer le sort car,

Il est certain que la tenue des élections suscite débat et passion. Et celui des élections du Président de la République, l'institution la plus importante de toute, le suscite encore plus. Cette effervescence qui, à l'approche des élections, agite toujours le landerneau politique et sociale, invite la CENI à une pro activité. " Elle est donc destinée à démystifier les appréhensions que la population a vis-à-vis de cette institution lors des différents processus électoraux, permettre au public de mieux connaître la CENI et ses démembrements et échanger sur des thématiques variées", a dit Tchambakou Ayassor, président de la CENI.

Sous la grande tente dressée pour la circonstance, des éminents confé-



Une vue de l'assistance



La table d'honneur lors de l'ouverture des JPO de la CENI

renciers et panélistes ont édifié les participants sur des thématiques tels que " la Commission Électorale Nationale Indépendante, historique, enjeux et défis ", présenté par Prof. Essoham BATCHANA, enseignant d'histoire à l'UL et un panel autour du " Rôle et responsabilité des partis politiques et de la société civile dans un processus Électorale " animé par Nonou Koffi AHADZI, Professeur Titulaire des universités, Agrégé de Droit public et de science politique, Président Honoraire de l'Université de Lomé, Roger DANIOUE, Sociologue et Politologue, Professeur Titulaire, de Sociologie Politique dans les Universités publiques du Togo, membre de plusieurs réseaux de recherche scientifique, et Spéro MAHOULE, Juriste Formateur, Président du Groupe d'Action pour la Gouvernance et la Démocratie.

Les participants qui ont eu l'occasion d'échanger avec les conférenciers et les panélistes se sont dits satisfaits de cette première journée porte ouverte et ont souhaité qu'elle entre dans les habitudes de la CENI.

Cette opération de charme de la CENI est intervenue quelques heures après la publication définitive par la Cour Constitutionnelle des noms des candidats qui doivent participer à la présidentielle du 22 février. Ils seront 7 à s'affronter pour le fauteuil présidentiel. Il s'agit de : Jean-Pierre Fabre, Aimé Tchaboure Gogue, Faure Gnassingbé, Agbéyomé Kodjo, Georges William Assiongbon, Mohamed Tchassona Traoré, Komi Wolou. Selon l'audit du fichier électoral effectué par les envoyés de la CEDEAO et de l'OIF, il contient 3 614 056 électeurs, soit 1 871 745 femmes et 1 742 311 hommes.

**L'encre indélébile réceptionnée par la CENI**

La CENI a réceptionné hier 20 janvier 2020, l'encre indélébile qui sera utilisée pour identifier les électeurs au cours de la présidentielle. La cérémonie de réception de l'encre a eu lieu à l'aéroport interna-

tional Gnassingbé Eyadéma de Lomé en présence du président de la CENI qui a réceptionné l'encre et de quelques membres de la CENI.

L'encre a été ensuite convoyée au siège de la CENI et

un échantillon a été confié au laboratoire de chimie des eaux de l'Université de Lomé pour procéder à son analyse afin de déterminer si elle est bien indélébile.

C'est la société NETCOM S.A. qui a livré l'encre à la CENI. Elle est dirigée par Mme Kagone Tene Alima.



**Revendeur des logiciels Sage**

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07  
[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**TogoAnnonce.com**

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces  
Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-  
[www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI)  
REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Paix

N° 005 /2020/P/CENI

**COMMUNIQUE DE LA CENI**  
relatif au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public et de tous les candidats à l'élection présidentielle de 2020, qu'elle procédera au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote.

A cet effet, il invite tous les candidats à assister ou à se faire représenter à cette séance de tirage au sort qui aura lieu au siège de la CENI le mercredi 22 janvier 2020 à 16 heures.

Vu l'importance de cette opération, la présence de tous est exigée.

Fait à Lomé, le 20 JAN 2020

Président  
Tchambakou AYASSOR

Boulevard Eyadéma - Cité OUA. 02 B.P. 20400 Lomé - TOGO - Tél. : 22 53 61 00 - Email : cenitogolome@gmail.com

**POLITIQUE/PRESIDENTIELLE DU 22 FEVRIER 2020 :**

**Jean-Pierre Fabre et Agbéyomé Kodjo, la bataille pour la deuxième place**

**Ils sont finalement sept candidats à être retenus par la Cour constitutionnelle pour prendre part à la présidentielle du 22 février prochain.**

**Faure Gnassingbé, Jean Pierre Fabre, Messan Agbéyomé Gabriel Kodjo, Georges William Kuessan, Komi Wolou, Mohamed Tchassona Traoré, Tchabouré Gogué ont vu leurs dossiers jugés recevables par la Cour constitutionnelle du Togo.**

**Cependant les dossiers de Acohin Kodjovi Atna Thon et de Uleiya Yebisse Innocent Kagbara ont été rejetés pour "diverses raisons".**

Par Crédo TETTEH

Avant même la proclamation de la liste définitive des candidats pour l'élection présidentielle du 22 février prochain, bon nombre d'observateurs de la scène politique ont pu remarquer la verve et le taux d'adrénaline très élevés entre particulièrement deux des candidats de l'opposition. S'ils n'ont pas eu le courage de s'affirmer et de se prononcer Jean Pierre Fabre et Messan Kodjo Agbéyomé, ils se cachent derrière leurs militants et sympathisants qui ne cessent de s'envoyer des flèches empoisonnées. L'essentiel de la bataille entre les deux opposants se joue sur les réseaux sociaux. Pour cela, des plateformes Whatsap sont créées à dessein et s'y crachent du venin, selon les positionnements. Nous faisons économie d'énumérer les plateformes dans cet article.

**Le match de la deuxième entre Fabre et Kodjo**

Aujourd'hui, il se joue pour la deuxième place au classement un match entre le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) Jean-Pierre Fabre et le Président du MPDD, Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo.

Les deux candidats en question se disent convaincus de pouvoir constituer une alternative crédible au président sortant, Faure Gnassingbé.



Jean-Pierre Fabre

**Jean-Pierre Fabre, le candidat naturel de l'ANC**

Opposant de longue date, Jean-Pierre Fabre est bien connu pour s'être présenté à la magistrature suprême à deux reprises notamment en 2010 (au nom de son ancien parti l'Union des Forces pour le Changement) et 2015 (pour le compte de l'Alliance Nationale pour le Changement).

Rappelons qu'en 2010, l'opposant Jean-Pierre Fabre a obtenu 692584 voix soit 33,9 % contre 731 230 voix soit 35,19 % en 2015. Faure Gnassingbé avait largement devancé Jean-Pierre Fabre en 2010 (1.234.044 voix soit 60,9%) et en 2015 (1 221 282 voix soit 58,77 %).

A l'analyse des élections présidentielles de 2010 et 2015, nous pouvons aisément affirmer que la ténacité est l'un des traits de caractère du Président de l'ancien Chef de file de l'opposition qui se présente ainsi pour la 3ème fois à l'élection présidentielle.

Jean-Pierre Fabre s'est toujours distingué par son intransigeance face au pouvoir et ses relations avec le président Faure Gnassingbé sont ombrageuses.

**Agbéyomé Kodjo, le " candidat unique de l'opposition "**

Désigné par Mgr Philippe



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

Fanoko Kpodzro, le " candidat unique de l'opposition " Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo a un profil radicalement différent de celui de Jean Pierre Fabre, Président de l'ANC.

Ancien Premier ministre du président Gnassingbé Eyadema et l'un des dirigeants du défunt RPT, Agbéyomé Kodjo inquiéterait l'ANC de Jean-Pierre Fabre par sa capacité à rallier à sa candidature d'autres opposants au régime de Faure Gnassingbé.

Après Fulbert Attisso du parti Togo Autrement, Gabriel Sassouvi Anyon du NID, Brigitte Adjamagbo-Johnson, principale responsable de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA) a également annoncé son soutien à Agbéyomé Kodjo au détriment de Jean-Pierre Fabre son ancien allié et maître à agir.

Mais que veulent réellement ces soutiens à Agbéyomé Kodjo ? Rien que de la gueule sur les médias installés à Lomé, la capitale car ses politiques manquent cruellement d'engrangement politique et d'électorat véritable à même de renverser les tendances dans les urnes. Pour preuve, les scores de ces soutiens aux dernières élections communales en disent long. Ils ne valent pas grande chose. Ils ne sont que l'ombre d'eux-

mêmes. Bref, ce sont des amuseurs publics et des prestidigitateurs.

Si le candidat Agbéyomé Kodjo reconnaît implicitement que le candidat du pouvoir (Faure Gnassingbé) a de très fortes chances et atouts de remporter la présidentielle déjà au premier tour, il en appelle toujours à l'union de l'opposition seulement autour de sa personne, de sa candidature qui est loin de faire l'unanimité dans les rangs de l'opposition.

" ... Tout ce que je demande c'est de nous mobiliser pour aller massivement voter. Faites confiance au prélat et au candidat choisi que je suis ", a déclaré l'ancien Premier ministre au micro de nos confrères de Radio Nana Fm.

Précisons que l'abondance de candidatures issues de l'opposition n'est pas de nature à permettre une victoire à la présidentielle. Une évidence bien connue d'Agbéyomé Kodjo à tous ses pairs de l'opposition. Cependant à sens unique : " Je pense et je le sens que l'alternance est là en 2020. Et l'alternance au Togo doit se faire avec tout le monde, y compris avec Jean-Pierre Fabre (ndlr le leader de l'ANC), car il veut aussi l'alternance ", avait indiqué le natif de Tokpli qui avait recueilli 0,9% lors de l'élection présidentielle de 2010 soit 17 397 voix.

**Les autres candidats, des enjoleurs**

Que dire des autres candidats retenus par la Cour Constitutionnelle pour l'élection présidentielle du 22 février 2020 ?

Il ne serait pas du tout méchant de les qualifier à l'instant d'enjoleurs car ils se présentent comme des pots de fleurs, des décors politiques. Même si certains ont déjà l'expérience d'une élection présidentielle par le passé.

En 2015, le président du MCD, Mouhamed TCHASSONA TRAORE avait obtenu 20 048 voix soit 0,90 % et contre 83 768 voix soit 04,03 % pour le Président de l'ADDI, Aimé Tchabouré GOGUE.

Par contre, il s'agira de la première expérience pour Georges William Kuessan du parti Santé du peuple et Komi Wolou du PSR.

Rappelons que la campagne électorale pour ce scrutin présidentiel démarrera le jeudi 6 février 2020 à Zéro heure et prendra fin le jeudi 20 février 2020 à minuit.

**Zozo**

**POLITIQUE/PRESIDENTIELLE : LE MINISTRE EGBÉTONYO AU CONTACT DES POPULATIONS DE GBÉNDÉ**



Kossivi Egbétonyo (ministre de la culture, du tourisme et des loisirs) a rencontré samedi, les populations du canton de Gbéndé (Commune Akébou 1/Préfecture de l'Akébou) dans le cadre de sa tournée de remerciement et de mobilisation des populations des différents cantons de ladite préfecture pour la présidentielle du 22 février.

Ce déplacement a permis au ministre de remercier les populations de cette localité pour leur adhésion à la politique du chef de l'État Faure Gnassingbé depuis 2010 et le travail abattu lors des différentes élections au profit du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR).

C'est également une occasion pour lui d'expliquer à ses parents, frères et sœurs les enjeux sociopolitique et économiques de la présidentielle du 22 février.

Les populations de Gbéndé ont profité de l'occasion pour présenter certaines doléances : les infrastructures sanitaires, scolaires et routières. Elles n'ont pas manqué de rendre des hommages mérités au chef de l'État Faure Gnassingbé pour les multiples actions et projets déjà réalisés dans la préfecture de l'Akébou. Elles ont également promis de soutenir le parti politique UNIR pour la présidentielle. Les participants ont rassuré le ministre que le peuple Akébou dans son ensemble donnera 100% de voix au parti UNIR. Le ministre Kossivi Egbétonyo a, lors de cette rencontre transmis le salut fraternel et les vœux de paix, de santé de fraternité et prospérité du président de la République aux populations de la préfecture de l'Akébou.

Il a réaffirmé la disponibilité du chef de l'État à faire du Togo, un pays émergent d'ici 2030 et réaffirmé son engagement à réaliser infrastructures sanitaires, scolaires et routières pour permettre le développement de toutes les localités du pays.

Cette manifestation s'est déroulée en présence des cadres du canton, du parti UNIR, des maires des communes Akébou 1 et Akébou 2. Dimanche, le ministre Kossivi Egbétonyo s'est rendu à Djon pour le même exercice. Il a mis le cap sur Kougnohou hier lundi.

**Source : @savoirnews.net**

**Des illusionnistes à la rescousse du candidat Agbéyomé**

**Ils sont nombreux à inonder ou salir les réseaux sociaux d'appels divins à soutenir le " candidat unique de l'opposition " Gabriel Messan Agbéyomé.**



Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, l'homme qui a désigné Agbéyomé Kodjo

Ils s'évertuent à tromper les électeurs et surtout à diriger les voix vers l'ancien serviteur de Feu

Gnassingbé Eyadéma.

En manque d'arguments, ils n'hésitent pas à recourir au statut de Mgr Kpodzro, archevêque émérite de Lomé pour tenter de justifier le choix de ce dernier porté sur le président du MPDD Agbéyomé Kodjo. Un choix qui souffre d'objectivité selon beaucoup d'analystes politiques et observateurs de la politique togolaise.

Investi comme candidat à la présidentielle du 22 février par Les Forces démocratiques, Agbéyomé Kodjo se présente aujourd'hui comme " une alternative crédible ", malheureusement cible de nombreuses critiques dans les rangs de l'opposition.

Il aura fallu quatre mois de tractations à Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, archevêque émérite de Lomé, pour que la coalition qu'il a lancée désigne Agbéyomé Kodjo comme son candidat à la présidentielle. Un bébé qui a bu de l'eau avant même sa naissance, le 31 décembre dernier.

Bref, Agbéyomé Kodjo est actuellement un " candidat unique " à polémiques multiples, suscitant dès son annonce des remous au sein de l'opposition togolaise.

Zozo

**ECONOMIE : LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES ESPÈRENT RÉALISER UNE ANNÉE RECORD**



Nous l'annonçons le 23 décembre dernier. A compter de cette année, les droits de douane sur l'importation de véhicules neufs ou d'occasion baissent de façon spectaculaire. Le décret d'application vient d'être signé. Première mesure phare, plus de droits du tout concernant les véhicules électriques et hybrides. La plupart des marques proposent maintenant ces modèles.

L'abattement sur la valeur en douane des véhicules neufs (essence et diesel) passe à 90%. Jusqu'à présent, les droits de douane sur une voiture étaient de 53% sur le prix CIF (Cost Insurance Freight). Ils passeront à 5,3%. Concrètement, prenons l'exemple d'un modèle à 12 millions. A présent, il sera vendu 8.500.000 Fcfa (...)

Source : @republicoftogo.com

**ECONOMIE : AIDER LES NOUVELLES ENTREPRISES À DÉCOLLER**



11.514 entreprises ont été créées en 2019 (10.546 l'année précédente). Des chiffres qui illustrent le dynamisme de l'économie. Il s'agit pour la plupart de petites structures individuelles ou de SARL. Cet engouement doit cependant être relativisé. De nombreuses sociétés enregistrées n'ont pas d'activités réelles ; d'autres ne sont pas en mesure d'embaucher en raison de leur faible surface financière et de l'absence de débouchés.

Toutefois, après des mois difficiles, conséquence de la crise politique qu'a connu le Togo en 2017 et 2018, l'économie a retrouvé des couleurs.

Source : @republicoftogo.com

**ECONOMIE : ET TOUT DEVIENT PLUS SIMPLE**



Afin d'étoffer ses services, le Guichet unique du foncier propose depuis jeudi une plateforme de services en ligne

Il permet d'obtenir dans des délais très courts des informations cadastrales, d'adresser des demandes de mutation (moins de 7 jours) et de suivre l'évolution des requêtes. Le site s'adresse aux particuliers, mais également aux professionnels (notaires, avocats, huissiers...).

Le foncier va jouer une part importante dans le défi de l'amélioration du climat des affaires et de la sécurisation des investissements, a expliqué Philippe Kokou Tchodié, le commissaire général de l'OTR (Office togolais des recettes), en charge du guichet unique.

Source : @republicoftogo.com

**ECONOMIE/CONSOMMATION :**

**Stabilisation du niveau général des prix à la consommation en Décembre 2019**

En décembre 2019, le niveau général des prix à la consommation s'est quasiment stabilisé après avoir connu une hausse de 1,0% le mois précédent. Selon l'INSEED, cette stabilité est due d'une part à la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,9%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,1%) ; "Transports" (+0,6%), "Tabac et stupéfiants" (+0,6%) et "Santé" (+0,1%) et d'autre part à la baisse des prix des fonctions de consommation "Communication" (-8,4%) et "Restaurants et Hôtels" (-0,1%).

Par Koudjoukabalo

Pour la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées", sa hausse est soutenue par les postes suivants : "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+16,5%) ; "Céréales non transformées" (+2,2%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (+6,5%) ; "Tubercules et plantain" (+6,1%) ; "Mouton - chèvre" (+5,3%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+1,5%) ; "Légumes frais en feuilles" (+3,5%) ; "Huiles" (+2,9%) ; "Agrumes" (+3,7%) ; "Volaille" (+1,9%) ; "Bœuf" (+0,8%) ; "Farines, semoules et gruaux" (+3,4%) ; "Boissons non alcoolisées artisanales" (+4,5%) ; "Beurre, margarine" (+2,0%) et "Boissons non alcoolisées industrielles" (+0,1%).

La hausse observée au niveau des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Transports" est due respectivement aux postes "Combustibles solides et autres" (+6,7%) ; "Services d'entretien et de réparations courantes" (+5,2%) et "Cycle, motocycle et véhicule à traction animale" (+4,1%).

S'agissant des fonctions de consommation "Tabac et stupéfiants" et "Santé" leur hausse est portée respectivement par les postes "Vin et boissons fermentées" (+3,5%) ; "Bière" (+0,5%) et "Produits médicaux divers" (+0,03%). Les postes dont l'évolution des prix a contribué à la baisse des prix des fonctions de consommation "Communication" et "Restaurants et Hôtels" sont respectivement "Communication téléphonique" (-9,4%) et "Restaurants, cafés et établissements similaires" (-0,1%).

**Les plus fortes hausses**

Les produits dont les prix ont grimpé en décembre 2019 sont entre autres : "Crabes frais (aglinvi moumou)" (+17,3%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+8,3%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+7,7%) ; "Riz local longs grains vendu au petit bol" (+4,2%) ; "Piment rouge frais" (+31,6%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (+19,7%) ; "Gingembre frais" (+6,2%) ; "Piment rouge sec" (+4,3%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (+2%) ; "Piment rouge sec en poudre"



"Piment rouge frais" (+31,6%), la plus forte hausse

(+0,3%) ; "Igname" (+7,9%) ; "Patate douce fraîche" (+0,1%) ; "Viande fraîche de mouton au kg" (+5,8%) ; "Viande fraîche de chèvre au kg" (+5,3%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (+3,0%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (+2,7%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (+2,3%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (+2,2%) ; "Doèvi frit" (+1,9%) ; "Choux vert" (+30%) ; "Haricot vert" (+28,1%) ; "Adémè" (+10,3%) ; "Gboman" (+7,6%) ; "Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (+4,6%) ; "Huile végétale (Nioto)" (+2,1%) ; "Citrons" (+8,2%) ; "Pamplemousse" (+6,1%) ; "Oranges locales" (+2,8%) ; "Poulet local vivant" (+8%) ; "Poulet vivant de chair" (+6,7%) ; "Pintade locale vivante" (+5,6%) ; "Ailes de poulet congelé" (+0,5%) ; "Viande de bœuf sans os au kg" (+1,8%) ;

"Viande de bœuf avec os au kg" (+0,5%) ; "Ablo" (+12,2%) ; "Maïs en pâte (Mawoè)" (+6,6%) ; "Couscous de blé" (+1,8%) ; "Jus de bissape" (+6%) ; "Jus de citron" (+5,1%) ; "Liha sucré" (+3,6%) ; "Beurre frais en vrac" (+10,3%) ; "Boisson gazéifiée au tonic (Schewepes)" (+0,9%) ; "Charbon de bois" (+7,5%) ; "Vélo de ville pour homme (Phoenix)" (+6,5%) ; "Tchoukoutou local artisanal" (+3,4%) ; "Bière locale ordinaire" (+0,6%) et "Mercurochrome" (+0,1%).

**Les plus fortes baisses**

Les prix ayant enregistré une baisse se rapportent entre autres aux produits : "Appel Zone 3 (Togocel vers France)" (-35,2%) ; "Appel Heure creuse Togocel" (-36,2%) ; "Appel Operateur 1" (-37,3%) ;

"Appel Heure normale Togocel" (-37,3%) ; "Appel Operateur 2" (-37,7%) ; "Appel Zone 2 (Togocel vers Ghana)" (-38,8%) ; "Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)" (-38,9%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (-0,6%) et "Riz + sauce viande" (-0,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,4% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a régressé de 0,5%. Cependant, le niveau des prix des "produits frais" (1,7%) et celui des produits énergétiques (1,4%) ont enregistré une hausse.

Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont augmenté de 0,1% tandis que ceux des produits importés sont pratiquement restés constants (-0,01%). Du point de vue de la classification sectorielle, la stabilité du niveau général des prix est due à la hausse des prix des produits des secteurs secondaire (+0,7%) et primaire (+0,2%) amortie par la baisse des prix du secteur tertiaire (-1,7%). Pour ce qui est de la durabilité, la stabilité observée provient de la hausse des prix des "produits non-durables" (+0,7%) et des "produits durables" (+0,4%) atténuée par le recul des prix des "services" (-1,7%).

**DEVELOPPEMENT/DEMOGRAPHIE :**

**Le 5è RGPH bientôt, une table ronde des bailleurs s'est tenue à Lomé**

Le Togo aura besoin de 8,2 milliards de FCFA pour le processus complet du recensement général de la population et de l'habitat. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED) qui est la cheville ouvrière de l'opération la tenue de ce recensement rentre dans le cadre de la périodicité décennale des recensements généraux de la population et de l'habitat prôné par les Nations unies.

Le directeur général de l'INSEED, Kouassi Koame, a indiqué qu'à ce jour, "on peut se réjouir d'avoir mobilisé 57% du budget total, venant des partenaires techniques et financiers, et de l'Etat togolais. L'opération s'étend sur pratiquement quatre (04) ans (2019-2022) donc les engagements se feront annuellement". Il a ajouté que le budget de cette année a été approuvé par les partenaires notamment, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les autres agences du système des Nations unies au Togo, de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, de la GIZ et de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale.

Il faut souligner que le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) va se dérouler au mois de novembre de cette année. Environ 15 000 personnes seront mobilisées



Une vue de l'assistance lors de la table ronde pour sa réalisation.

La ministre de la planification, Ayaovi Tignokpa Demba, a indiqué que le Gouvernement togolais s'est engagé à réaliser en 2020 le RGPH-5, dix ans après le quatrième, conformément à la périodicité décennale des recensements généraux de population et de l'habitat préconisée par les Nations Unies. Cet engagement est manifesté par la prise du décret portant organisation et création des organes d'un recensement général de la population et de l'habitat et des enquêtes post-censitaires au Togo, l'inscription du financement du RGPH5 dans les propositions de la loi des finances de 2019-2021.

Face aux partenaires techniques et financiers, la ministre a également relevé quelques défis liés à l'organisation du RGPH-5 notamment l'intégration des innovations technologiques introduites dans la série 2020 des recensements, le ren-

forcement des capacités techniques du personnel d'encadrement et d'exécution de l'INSEED, la disponibilité de ressources financières, matérielles et humaines suffisantes en temps opportun, la mutualisation des efforts et le développement de stratégies d'acquisition de matériel roulant et informatiques.

Dans une présentation synthétique du niveau d'avancement des travaux préparatoires, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Koame KOUASSI, a expliqué que la réalisation du RGPH-5 répond aux défis majeurs d'actualisation de l'information statistique et de production de données relatives à de nouveaux enjeux de développement dans le contexte actuel où les priorités sont centrées, entre autres sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) ;

Suite à la page 5

## SOMMET SUR LES FAUX MÉDICAMENTS : Le cri d'alarme de Faure Gnassingbé

Le sommet international de Lomé sur le trafic et la consommation des faux médicaments s'est achevé le weekend dernier avec la signature de la déclaration de Lomé. La rencontre de haut niveau à laquelle ont participé Yoweri Museveni de l'Ouganda et Macky Sall du Sénégal de même que le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, du Conseiller exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Hilale Omar

Par Ali SAMBA



Les trois chefs d'Etat, lors du sommet de Lomé.

Pour Faure Gnassingbé qui s'est exprimé sur le sujet, le problème des faux médicaments et de leur trafic est un fléau dont continent africain est la première victime et dont les conséquences sont dramatiques pour nos populations et donc, l'Afrique doit prendre en main son destin et s'engager dans la lutte contre ce trafic mortifère estimant qu'il y a urgence car le trafic des produits médicaux falsifiés tue aujourd'hui un million de personnes par an dans le monde, particulièrement en Afrique. " Qui pourrait tolérer que plus de 120.000 enfants de moins de cinq ans perdent la vie chaque année à cause des médicaments falsifiés censés les guérir ? ", s'est-il interro-

gé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la proportion de faux médicaments représenterait 60% des produits médicaux en circulation en Afrique. " Ce danger n'est pas simplement une menace mais une réalité à laquelle nos peuples sont tout particulièrement confrontés chaque jour. Il y a urgence car ce trafic international, dirigé par des organisations criminelles, se développe de façon exponentielle ", a dit Faure Gnassingbé.

Pour le chef de l'Etat du Togo, sur le terrain, force est d'admettre que le bilan des interventions de l'ensemble des acteurs publics et privés est relativement limité, et n'est pas encore à la hauteur des attentes légi-

times des populations parce que les actions menées sur le plan local et international sont conduites de façon ponctuelles et non coordonnées, c'est-à-dire sans plan d'ensemble, sans stratégie cohérente. " Jusqu'à présent, elles ont été majoritairement décidées par des organismes publics ou privés qui n'appartiennent pas au continent et qui se substituent trop souvent aux États ", a dit Faure Gnassingbé qui place un très grand espoir à la déclaration de Lomé. L'originalité de l'initiative de Lomé est double : pour la première fois, elle est portée par des États africains et elle repose sur un fondement politique fort, à savoir l'engagement que nous allons prendre tout à l'heure en signant la déclaration de

Lomé. Ce fondement politique servira, à l'adoption d'un accord cadre et d'une feuille de route qui seront, après accord des instances gouvernementales des États concernés, signés lors d'une deuxième conférence tenue dans les mêmes formes que la déclaration politique.

Le président Ougandais en appelle lui aussi aux leaders africains : " L'appel décisif s'adresse à tous les dirigeants du continent pour qu'ils travaillent ensemble et forment un système géré et réglementé par nous-mêmes. De plus, nous devons investir dans la recherche et le développement de technologies liées à la santé et promouvoir l'innovation de nouveaux produits, si possible. Les scientifiques du continent doivent également collaborer sur des problèmes de santé communs, partager leur expertise et être soutenus financièrement pour renforcer les capacités de production de médicaments de qualité et standard plutôt que, complètement, en fonction de l'approvisionnement externe. Ce faisant, nous protégerons la population, créerons des emplois pour les jeunes et améliorerons nos économies et diminuerons également le coût des médicaments car la main-d'œuvre africaine est moins chère ", a dit Yoweri *Musévéní*.

## Le maintien de l'ordre et le respect des droits de l'homme

Au plus fort temps des contestations politiques en 2017 et 2018, les Forces de l'ordre et de sécurité ont été la cible, à tort d'ailleurs, des organisations de défense des droits de l'homme au Togo. La ligue togolaise des droits de l'homme en tête des pourfendeurs de la police nationale et de la gendarmerie pondait des rapports fallacieux qui n'avaient aucune ressemblance avec la réalité.

Lors de ces moments difficiles pour le pays, les éléments de la police nationale et de la gendarmerie ont été d'une exemplarité sans faille, reconnue d'ailleurs par les leaders des partis politiques de l'opposition lors des manifestations publiques de protestation dans les rues de la capitale et à l'intérieur du pays.

Depuis belle lurette, le gouvernement togolais a compris que, comme dans tous les pays au



Le ministre Christian Trimua

monde, la police nationale et la gendarmerie ont un rôle déterminant à jouer en matière d'application de la loi et du maintien de l'ordre public. C'est ainsi que ces deux corps de métiers suivent régulièrement des formations et sont outillés à travers des conférences-débats, ateliers de formation, séminaires de sensibilisation sur les questions relatives aux droits de l'homme, un véritable soubassement de

la paix et de la démocratie. On assiste souvent aussi à des rencontres entre les Forces de l'ordre et la population organisées de manière conjointe par le Ministère des Droits de l'homme et le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile ou d'autres organisations de la société sur toute l'étendue du territoire.

Les organisations de la presse ne sont pas du reste. Grâce à ces

acquis, les Forces de l'Ordre procèdent à des enquêtes minutieuses sur les violations des droits humains, aident à établir la justice, luttent contre la discrimination, la corruption et l'impunité.

Il est donc dommageable et regrettable que malgré les efforts du gouvernement et les résultats enregistrés dans ce domaine, certaines associations de défense des droits de l'homme notamment la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) et autres continuent allègrement de peindre en noir les Forces de défense et de sécurité du pays en leur attribuant des cas de tortures et de violences policières à tout bout de champ. Ces allégations sont publiées dans des rapports qui ne répondent à aucun des principes de professionnalisme, d'impartialité et d'objectivité exigés des organisations de défense des droits de l'homme. Pire, certains n'hésitent pas à illustrer leurs propos avec des images de arrestations musclées ayant eu lieu lors de manifestations dans d'autres pays et faire croire à l'opinion qu'il s'agit du Togo.

Et pourtant, le pays progresse avec des actions vigoureuses en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme.

Appréhendés, certains responsables de ces organisations de défenses des droits de l'homme, toute honte bue, reconnaissent souvent leur tort en se confondant en de plates excuses et en sollicitant le pardon des Autorités. C'est bien dommage cette façon d'agir.

### DEVELOPPEMENT/DEMOGRAPHIE :

## Le 5è RGPH bientôt, une table ronde des bailleurs s'est tenue à Lomé

Suite de la page 4

l'agenda 2063 de l'Union Africaine ; le Plan National de Développement (PND) et l'analyse et l'exploitation du dividende démographique.

Il est à rappeler que RGPH-5 est une opération de grande envergure qui va contribuer, d'une manière générale, à l'actualisation de l'effectif de la population, à la mise en place d'un système d'information géographique intégrant les infras-

structures socio-collectives de base, à une meilleure appréciation de l'évolution des tendances démographiques du pays, à l'élaboration ainsi qu'au suivi et évaluation des plans et programmes de développement économique et social.

A l'issue de ce recensement différents produits seront obtenus en l'occurrence une série de résultats détaillés et désagrégés des caractéristiques de la population et de l'habitat ; des cartes des communes,

des cantons et croquis des grands villages ; un système d'information géographique prenant en compte le fichier village et lieux habités et intégrant les infrastructures socio collectives de base pouvant servir d'outils d'aide à la décision dans le processus de décentralisation et de l'aménagement du territoire ; un Atlas démographiques ; des résultats d'analyses thématiques et des données communautaires.

## Zozo

POLITIQUE : NI SECTAIRE, NI OBTU



Le Cercle des leaders émergents (CLE, opposition) a décidé de se ranger derrière Faure Gnassingbé.

'Le CLE formule ses vœux de plein succès au candidat Faure Gnassingbé et l'exhorte dès son élection à poursuivre inlassablement la consolidation de la paix, la démocratie et l'État droit', indique un communiqué de cette formation publié lundi.

Agnina Yacoubou, le président du CLE, affirme toujours appartenir à l'opposition, mais pas une opposition sectaire et obtue.

Ce parti dispose de plusieurs élus municipaux.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : 'NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ COURTISÉ'



Si l'UFC n'a pas donné de consigne de vote, c'est tout simplement qu'aucun parti ne l'a sollicité.

C'est l'explication donnée dimanche par Folly Ekué, conseiller du président de ce parti d'opposition, lors d'une interview à une chaîne de télévision.

'Avant qu'il y ait consigne de vote, il faudrait qu'un parti nous ait approché, il faudrait qu'un candidat soit venu vers nous pour discuter, voir si l'UFC peut lui accorder son suffrage. Mais jusqu'ici l'UFC demeure une force politique non courtisée et nous demeurons dans notre position non partisane mais d'intérêt général' a-t-il expliqué.

Après avoir participé pendant des années au gouvernement avec la majorité présidentielle, le soutien à UNIR et à son candidat n'est pas automatique, a indiqué Folly Ekué

'L'accord avec UNIR ne comprend pas les élections. L'UFC apportera son soutien au candidat qui a les idées les plus novatrices', a-t-il conclu. Encore faut-il recevoir une sollicitation !

Source : @republicoftogo.com

### Nuptia

Evenement - civil

Organisation de voyage de noces  
Reportage photo/vidéo Listes de mariage

Traiteur Dragées Cadeaux  
Célébration des naissances

Diners d'affaires Gala  
Petit déjeuner d'affaires

Cocktails  
Wedding cake  
Fleurs à gogo

Bouquets à domicile  
Fêtes à thème

Soirées VIP  
Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures  
Mise en beauté  
Sans esthétique

France: (+33) 06 23 24 61 30  
Togo: (+228) 90 19 50 80  
(+228) 90 20 05 40

Soufflez... on s'en occupe!

## ZOZO

**FAITS DIVERS : LA MAISON DES JEUNES D'AMADAHOMÉ RAVAGÉE PAR UN INCENDIE**



La Maison des jeunes d'Amadahomé (Lomé) est partie en fumée dimanche matin. Si l'incendie accidentel n'a pas fait de victimes, les dégâts matériels sont importants.

Tout le matériel informatique appartenant à l'incubateur Nunya Lab a été détruit. Les flammes ont également ravagé le guichet unique dédié aux jeunes et femmes entrepreneurs et la salle de formation.

Source : @republicoftogo.com

**JOURNÉES PORTES OUVERTES : D'IMPORTANTES DÉCISIONS PRISES À KARA EN FAVEUR DES MÉDIAS TOGOLAIS**



Démarrées le 16 janvier 2020, les 6e Journées Portes Ouvertes de la presse ont pris fin vendredi 17 janvier 2020 à Kara (420 km au nord de Lomé). Placée sous le thème : " Média, facteur de paix et de cohésion sociale ", cette 6e édition des JPO de la presse a permis aux responsables d'organes de presse du Togo de mener des réflexions sur le devenir de leur corporation et de prendre d'importantes décisions visant à améliorer les conditions de travail des journalistes. Ceci à travers une déclaration dénommée " Déclaration de Kara ".

Les signataires de ladite déclaration sont : l'OTM, le CONAPP, le PPT, l'URATEL, le CTEP, l'ATOPPEL, le SYNJIT, l'UJIT se sont engagés à redorer le blason du métier de journalisme au Togo. (...) Conscients de la nécessité d'aller au plus vite vers la signature de la Convention Collective des médias du Togo afin d'assurer un statut aux employés des sociétés de presse du Togo, nous décidons de l'adoption à partir du 31 Janvier 2020, d'une GRILLE TARIFAIRE HARMONISÉE des sociétés de presse du Togo (Presse écrite, Presse en Ligne, Radios et Télévisions, indique la déclaration de Kara.

Les dirigeants des organisations de presse ont à cet effet, exigé des organisateurs des rencontres et manifestations, " l'arrêt " sur les lieux de reportage, de la distribution de jetons de présence aux reporters et journalistes. Un phénomène, ont-ils dit qui dégrade et avilit l'image des professionnels des médias et met à mal leur réputation.

Ils recommandent en outre, à tous les organes de presse du Togo, la présentation de factures à leurs clients avant toute prestation ou couverture à caractère promotionnel ou publicitaire...

@AfreePress

## Les droits de l'homme en question au Togo

*Il est de coutume qu'en cette période de la vie politique du Togo, des associations et autres ONG en mal de sensation évoquent le non-respect des droits de l'homme dans le pays et tire à hu et à dia sur les gouvernants. Mais à y regarder de près, les observateurs avisés et avertis qui connaissent ce pays se posent la question de savoir si c'est du même pays qu'on parle.*

Par Koudjoukabalo

Depuis plusieurs années déjà, le pays a opté pour le respect des droits humains en général en posant des actes courageux avec l'aide des organisations internationales et des chancelleries étrangères les plus regardantes sur le sujet. Que ce soit en matière de conditions de détention dans les centres de détention du pays, de libertés individuelles, de la liberté d'expression et de presse et bien d'autres, le Togo a fait d'énormes progrès reconnus par tous.

L'année dernière, en juin 2019 précisément, le Togo a organisé un atelier national qui a permis de valider le projet de rapport à mi-parcours de l'examen périodique universel, un mécanisme qui étudie chaque cinq (05) ans, la situation des droits de l'homme dans chaque pays membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cet atelier a mis la lumière sur les actions entreprises par le Togo en matière de droits de l'homme. Ce rapport a fait l'objet de déclaration devant la Commission des Nations Unies pour l'évaluation période universelle. Le Togo avait exposé les efforts que le gouvernement déploie pour faire progresser les droits de l'homme dans le pays. Les recommandations ont été accueillies favorablement par le Togo qui s'est engagé à poursuivre les réformes nécessaires pour une jouissance pleine des droits humains au Togo.

C'est dans cet optique qu'en août 2019, la Commission nationale des

droits de l'homme (CNDH), en collaboration avec le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (CACIT), a lancé les activités du Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) dont la mission principale est de garder un œil sur les conditions de détention dans les lieux privés de liberté, s'assurer qu'ils répondent aux standards internationaux.

Il s'agit, entre autres, de prévenir les actes de tortures, de protéger les personnes les plus exposées à la torture et aux mauvais traitements (en l'occurrence les femmes et les enfants) en référence à l'article 21 de la constitution togolaise qui dit : " Nul ne peut être soumis à la torture ou à d'autres formes de traitements cruels inhumains ou dégradants."

N'en déplaise à certaines associations de défense des droits de l'homme notamment la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) et ses affidés qui rament à contre-courant



Christian Trimua

de la réalité, le Togo progresse.

Même dans les pays les plus démocratiques de l'Occident dont les exemples sont cités à longueur de journée, en matière de respect de droits de l'homme, ils sont aussi souvent épinglés que les pays au sud du Sahara. Comme quoi, le respect des droits de l'homme est une quête permanente. Pour les élections présidentielles du 22 février prochain, la Commission nationale des droits de l'homme a pris son bâton de pèlerin pour sensibiliser les populations sur l'exercice des libertés publiques en période électorale. N'est-ce pas un bon exemple qui mériterait d'être **souligné**?

## De la signature des traités internationaux, gage du respect des droits de l'homme au Togo

*Le gouvernement togolais, depuis bien des années a opté résolument pour le respect des droits de l'homme dans le pays. Pour ce faire, le Togo s'est fait sien les instruments internationaux liés au respect des droits de l'homme dont la convention de l'Unesco qui concerne la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement en 2012 et la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées en 2014.*

Le pays a également soumis les 18ème et 19ème rapports périodiques sur la convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en



2015 et le rapport initial sur la convention relative aux droits des personnes handicapées en 2016.

En septembre 2016, pour ce qui est de l'adhésion aux instruments et

la coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux, le Togo a finalisé le processus de ratification du deuxième protocole facultatif qui concerne le pacte international rela-

tif aux droits civils et politiques et qui vise l'abolition de la peine de mort. La même année, il a soumis le rapport initial en ce qui concerne la charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance.

Naturellement, la communauté a constaté ces efforts du Togo qui a été élu au Conseil des droits de l'homme (CDH), pour la période 2016-2018.

La ratification de ces instruments est souvent traduite dans l'ordonnancement juridique national. Ainsi au Togo, une loi interdit toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. Des sanctions très lourdes sont prévues en cas de violations, allant jusqu'à dix (10) ou vingt (20) ans de prison assorties d'amendes. Il existe aussi des dispositions légales de protection des enfants et des mineurs : l'emploi des enfants de moins de quinze (15) ans dans toute entreprise ainsi que le travail de nuit des enfants de moins de dix-huit (18) ans ne sont pas autorisés au Togo.

La traite des enfants, la prostitution, la pédopornographie et l'utilisation des enfants dans les conflits armés sont aussi prohibés et punis sévèrement. Il faut aussi relever qu'une loi interdisant la discrimination en matière d'emploi et de profession fondée sur la race, le sexe, le handicap, la citoyenneté, l'origine nationale, l'opinion politique et la langue existe au Togo et les sanctions prévues en cas de violations s'étendent jusqu'à un million de francs CFA d'amende et peuvent conduire à six (06) mois de prison.

L'observance par le Togo de tous ces instruments internationaux et l'application des dispositions légales démontrent à suffisance que le Togo s'est inscrit résolument dans la protection des droits humains et surtout du respect des droits de l'homme. Les rapports tendancieux des associations de défense des droits qui sont régulièrement publiés sans que cela ne réponde aux principes de professionnalisme, d'impartialité et d'objectivité exigés ne sauraient occulter les efforts du Togo. Les premiers gouvernants ont fait le choix en prenant des mesures idoines pour une meilleure protection des droits de l'homme.

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE APAISÉE : Le Patronat de Presse Togolais joue sa partition

*Pour prévenir les violences et promouvoir la culture de la paix lors des élections présidentielles de 2020 au Togo, le Patronat de la Presse Togolais (PPT) met à contribution les médias. La preuve, une quarantaine de journalistes de la presse écrite et en ligne ont suivi durant deux jours une formation sur " Droit et devoir du journaliste en période électorale ".*

Le Patronat de la Presse Togolaise a organisé à l'endroit des journalistes de presse écrite et en ligne une formation sur la couverture médiatique en période électorale.

Durant les deux jours, les participants ont travaillé avec le recueil des instruments juridiques et réglementaires de l'élection présidentielle de 2020 au Togo, édité par le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) avec l'appui financier de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

A en croire, Isidore Akollor Sassou Atialo, Président du Patronat, le recueil comporte plusieurs textes dont le code électoral, le code de la presse (en vigueur), la loi portant réglementation des institutions de la république, etc.



La table d'honneur. Au micro, le président du PPT, Isidore Akollor Atialo

" C'est une compilation des textes réglementant les élections présidentielles au Togo. Le journaliste qui détient ce manuel, a tout ce qu'il faut pour faire son travail et respecter les règles de déontologie pour une bonne couverture de la présidentielle du 22 février prochain. Le même atelier sera organisé à l'endroit de tous les types de médias (télévision, radio, presse écrite et en ligne). Plus d'une centaine de journalistes seront outillés sur toute l'étendue du territoire national ", a-t-il précisé.

Les communicateurs, Mme Adjowa Awussaba (journaliste, formatrice et Consultant), Franck Assah

(journaliste, correspondant Panapress au Togo et enseignant) et Daniel Lawson-Drakey (journaliste, consultant média et communication) ont tenu les participants sur les pratiques en presse écrite et en ligne en période électorale, les genres journalistiques recommandés, l'organisation efficace d'une rédaction. Les modules touchés ont servi d'exercices pratiques pour les journalistes formés.

Faut-il le préciser, cette formation ne se limitera pas qu'aux journalistes de la presse écrite et en ligne. Elle s'ouvrira également à ceux de la radio et de la télévision. Une prochaine étape se fera à Kpalimé puis à Kara.

## SPORT / COURSE POPULAIRE :

# Les valeurs de l'Olympisme enseignées aux jeunes filles des établissements scolaires à Kpalimé

Des jeunes filles des établissements scolaires de Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé) ont participé samedi massivement à une course populaire à travers les rues de la ville au terme de laquelle elles ont été édifiées sur les valeurs de l'olympisme, a constaté le correspondant de l'Agence Savoir News.

Par Ali SAMBA

Ces filles étaient venues de sept établissements: CEG de Kpodji, CEG 30 août, CEG Nyivémé, CEG Kpéta, Collège Saint Esprit, Institut Verchis et du Collège protestant.

Initiée par Mme Noameshie Djatougbe Amélé Nathalie (Lauréate du Trophée CIO "Femme et Sport" 2019 pour l'Afrique), en collaboration avec le Comité National Olympique du Togo

(CNOT), grâce à l'appui financier du Comité International Olympique (CIO), cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre du projet "Jeune fille leader par le sport et le développement du Volley Ball féminin".

L'objectif est de sensibiliser et motiver les jeunes filles scolarisées à la pratique des activités sportives et à les éduquer sur le leadership et les valeurs de l'olympisme.

Cette activité vise également à leur enseigner les valeurs de l'olympisme: l'excellence, le respect, l'amitié et fair-play.

Ce projet consiste à organiser dans sa première phase, une course populaire de 400 jeunes filles de 8 collèges et lycées, suivie d'une sensibilisation et d'un partage d'expériences pour faire tomber les barrières qui empêchent encore les fem-



Les coureurs dans une des rues de Kpalimé

mes et les jeunes filles de profiter pleinement des bienfaits du Sport.

Winy Dogbatsè (maire de la commune de Kloti 1) a également pris part à cette course, sur une distance de près de 3000 mètres.

La deuxième phase du projet consistera au regroupement de 20 jeunes filles de grande taille détectées lors de la première phase, par localité dans des Centres Pilotes d'entraînement, afin de leur apprendre le Volley-Ball qui est la spécialité sportive Mme Noameshie Djatougbe Amélé Nathalie.

Ces jeunes filles, une fois leur formation de volleyeuses terminée sur une période de trois ans, intégreront les équipes de leurs localités et constitueront une bonne base de détection pour alimenter plus tard l'élite nationale.

Selon Prosper Kwasi Kwadzo

Apkotsui (1er adjoint au maire), c'est par le sport qu'on promeut le développement et surtout celui de la jeune fille.

Le sport rassemble, éduque et forme à la compétition dans tous les domaines, a-t-il souligné.

Mme Noameshie Djatougbe Amélé Nathalie a sensibilisé les jeunes filles élèves sur l'importance de la pratique du sport: "le sport éduque sur les valeurs de l'olympisme et de la citoyenneté, ces valeurs sont l'excellence, le respect et l'amitié".

Victor Lamega (directeur sportif), a tout d'abord présenté le CNOT, avant de rappeler aux filles, les qualités de Mme Noameshie Djatougbe Amélé Nathalie. Elle a invité les filles à s'adonner au sport dans toutes les disciplines.

Source : @savoirnews.net



Mme Noameshie Djatougbe Nathalie Amélé (micro) expliquant les valeurs de l'olympisme....

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION  
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

CABINET

N° 09025 /MATDCL/CAB

Lomé, le 16 JAN 2020

Le Ministre

A

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil  
Episcopal Justice & Paix Togo

LOME

Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre lettre référencée 350/2019/CEJP-TOGO/SG du 26 décembre 2019 relative à une demande d'audience, et évoquant la requête pour l'observation des élections par votre organisation,

Je voudrais vous rappeler qu'en tant que ministre en charge de la tutelle des associations de développement, de droits de l'homme et culturelles, je vous ai, dans mes précédentes lettres précisé les raisons pour lesquelles votre organisation n'est pas qualifiée pour assurer une observation neutre et crédible des élections.

En effet, la Conférence Episcopale du Togo (CET) dont vous n'êtes qu'un service, comme vous l'affirmez vous-même, dans votre courrier, a eu à prendre clairement des positions partiales sur la situation politique que notre pays a connue depuis août 2017.

Le dernier message du 21 novembre 2019 de la Conférence Episcopale du Togo en est une illustration parfaite, puisque comme toutes les autres déclarations, la Conférence Episcopale du Togo a repris à son compte les réclamations de l'opposition notamment sur la CENI, la Cour Constitutionnelle, le code électoral, méprisant ainsi les lois électorales en vigueur dans notre pays.

Comment peut-on expliquer que la Conférence Episcopale du Togo demande le 21 novembre 2019, la révision du code électoral pour une élection prévue conformément aux dispositions constitutionnelles au mois de février 2020?

Il en est de même de la CENI qui est composée conformément aux lois en vigueur et pourtant la Conférence Episcopale du Togo, demande que cette composition soit revue!

Enfin il suffit de lire les réclamations envoyées par l'ANC et la C14 au gouvernement, pour se rendre compte de la coïncidence troublante entre lesdites réclamations et les demandes de la Conférence Episcopale.

Comment dans ces conditions un service de cette Conférence Episcopale peut-il assurer une observation électorale avec la neutralité requise ?

Par ailleurs, depuis le mois de juin 2019 jusqu'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les informations sur les sources de financement dont dispose la Conférence Episcopale du Togo pour cette opération, qui emploiera, suivant votre demande adressée à la CENI, plus de neuf mille (9.000) personnes !

Le refus de communiquer vos sources de financement, est la preuve que cette opération est téléguidée par une ou plusieurs organisations que vous ne voulez pas dévoiler, pour des raisons que nous ignorons.

C'est pour toutes ces raisons que je vous confirme que la demande d'observation des élections du Conseil Episcopal Justice et Paix du Togo n'est pas acceptée.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes cordiales salutations.

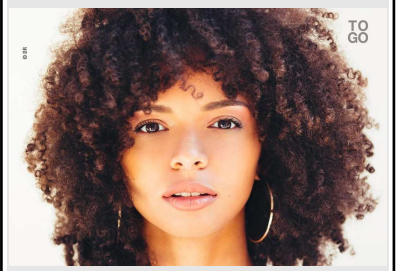
Payadowa BOUKPESSI  
Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Copie :

Président de la CENI

Zozo

CULTURE : CROSS-OVER TRÈS  
CONTEMPORAIN



Voix de cristal, arrangements groovy : dès les premières notes, Maë Defays a affirmé vendredi soir sur la scène de l'Institut français de Lomé un style jazz-soul à l'équilibre parfois teinté d'accents pop.

Auteur-compositeur-interprète avec des chansons en anglais, français et créole, Maë privilégie l'évolution et les nuances dans ses morceaux pour que chaque chanson soit une histoire à elle seule.

Maë creuse son sillon sur la scène jazz avec déjà des dizaines de concerts à Paris, une tournée en Guyane et un récital à Copenhague, la nouvelle capitale européenne du jazz.

A son répertoire jazz et neo-soul parfois teinté d'accents pop, Maë ajoute des morceaux de bossa-nova et des compositions influencées par le funk, la "black music" (Stevie Wonder), le hip-hop (José James), l'afrobeat. Dans ce "cross-over" très contemporain, les ballades alternent avec les morceaux "up-tempo". Et l'artiste distille à point nommé des improvisations vocales tandis que ses musiciens, à leur tour, multiplient les solos de piano, de batterie, de guitare.

Prochain concert, le 5 février au célèbre New Morning à Paris.

Source : @republicoftogo.com

SPORT : LE STADE DE KARA FAIT  
PEAU NEUVE



La réhabilitation des principales installations sportives se poursuit.

A Kara (420km de Lomé) le stade sera livré le 24 janvier. La pelouse synthétique est désormais aux normes FIFA.

Les travaux de terrassement et de drainage ont duré près d'un an pour un budget supérieur à 200 millions cde Fcfa.

Rénovation assurée par l'entreprise hollandaise Greenfields.

Prochains servis, les stades de Sokodé (région Centrale) et d'Atakpamé (Plateaux).

Source : @republicoftogo.com

**BOA Express**  
TRANSFERT D'ARGENT  
RAPIDE ET SÉCURISÉ

- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Togo

Dans toute le service de transfert d'argent le même jour !  
Plus d'information dans nos agences

**BANK OF AFRICA**  
GROUP BANK

# NOUVEL ELAN

## POUR CONSOLIDER NOS ACQUIS



**Colonel Kossi Gbézondé AKPOVY**  
Président



**ANAH Akisso**  
1<sup>er</sup> Vice Président



**MEDJESSIRIBI Agoro**  
2<sup>ème</sup> Vice Président



**AMADOU Wattara Moukailou**  
Membre



**Me WILSON-BAHUN Tété Haïlé S.**  
Membre



**AMETODJ Yaouvi**  
Membre



**DOGBE Messan Moïse**  
Membre



**PRE Kadjom Alléki**  
Membre



**AGBERE Issaka Sanounou**  
Membre



**SEDURO Kossi**  
Membre



**OZODOPE Ayawa Mana M.**  
Membre



**AJAVON Aytroké**  
Membre

### MOTIVATION DE NOTRE CANDIDATURE

Chers camarades présidents de clubs, de Ligues Régionales de Football, acteurs directs d'un football togolais en pleine restructuration. Il y a quatre ans dans une ambiance empreinte à des incertitudes ainsi que des vicissitudes lancinantes aux apparences insurmontables, nous vous lançons un appel teinté d'optimisme afin qu'ensemble, nous agissions pour arrêter l'hémorragie et redonner espoir à notre sport roi. Délogé de ses considérations de noblesses acquises suite à notre brillante qualification à la phase finale de Coupe du Monde 2006, notre football avait amorcé une plongée qui semblait irrémédiable et que toutes les tentatives de sauvetage n'ont pas réussi à le tirer d'affaire.

Malgré ce tableau teinté de pessimisme, il y a donc quatre années, au nom de notre liste audacieusement baptisée « Nouvel Elan », nous vous lançons un appel pathétique afin qu'ensemble, nous arrêtons la poursuite dans les fonds abyssaux de l'abîme, notre football, du fait des féroces guerres de dans et d'intérêts qui avaient prise sur les compétitions et la convivialité entre les acteurs. A l'occasion, nous vous convions à une gestion collégiale, transparente et inclusive autour de quatre axes principaux :

- renouer avec la confiance des décideurs togolais, de la FIFA et de la CAF ;
- relancer les compétitions nationales (D1, D2, D3, Coupes nationales, Football féminin, Compétitions de jeunes...);
- renforcer l'organisation administrative de la FTF
- mettre en place une Direction Technique Nationale

Bien entendu, le défi préalable à l'aboutissement de ces chantiers résidait tout naturellement dans le retour à un climat d'apaisement au sein de la famille du football togolais. En quatre ans, avec l'aide des autorités politiques et le sens de responsabilité de l'ensemble des acteurs (directs et indirects) de la FTF, avec tact, patience et application, nous sommes parvenus à recréer les

conditions du vivre ensemble et de la réconciliation au sein de la famille. Nous avons si bien réussi à relever ce défi, qu'à la veille de l'échéance électorale qui nous attend, plus personne ne redoute des empoignades et autres stratégies de guerres de tranchées qui marquaient négativement ces instants, projetant dans l'opinion, une image dégradante des responsables et autres acteurs du football togolais.

Au nom de la liste « Nouvel Elan » avec laquelle nous avons eu le bonheur de mettre en oeuvre point par point, notre programme exécuté aux travers de mesures à court, à moyen et à long terme, je voudrais vous exprimer mon entière satisfaction d'avoir dignement honoré à près de 90% nos engagements. Ce travail a permis la qualification historique de notre Equipe nationale locale « Les Épaveurs locaux » à la phase finale de la 6ème édition du Championnat d'Afrique des Nations, CHAN TOTAL CAMEROUN 2020. Honneur soit rendu à tous les acteurs de cette qualification.

Je saisis ici solennellement l'occasion pour exprimer mes remerciements aux autorités politiques dont le soutien ne nous a jamais fait défaut durant notre mandat ; aux dirigeants de la FIFA et de la CAF que nous avons très vite réussi à convaincre grâce à notre sérieux et notre approche diplomatique ; et à vous tous, acteurs du football togolais pour votre patriotisme. Je voudrais partager en particulier avec vous, la fierté pour la FTF d'être à nouveau cité par la FIFA et la CAF parmi les bons élèves en matière de transparence de la gestion financière et l'exemplarité dans la conception et la conduite des projets de développement du football. Je m'en voudrais de ne pas saisir également cette opportunité, pour solliciter chaleureusement l'ensemble du personnel de la FTF pour son dévouement et son sens de sacrifices.

C'est cette légitime satisfaction d'une mission bien accomplie, qui me porte à solliciter à nouveau votre confiance et votre soutien, en vue d'ouvrir encore de nouveaux chantiers pour le

### PROGRAMME D'ACTIONS

#### ACTIONS À COURT TERME

- Finalisation de la réforme des ligues
- Mise en place d'une Direction Technique Nationale
- Equipement du bloc Technique de la FTF
- Régularisation de la situation administrative et financière du personnel de la FTF
- Implémentation de la réforme de l'administration de la FTF
- Dotation des équipes nationales et de la FTF en matériels roulants adéquats
- Officialisation de l'équipementier des équipes nationales
- Organisation fonctionnelle des championnats de Jeunes
- Promotion des compétitions nationales (sponsoring & diffusion des matchs)
- Organisation structurelle des clubs
- Incorporation progressive de tous les acteurs du football avec attribution des numéros ID FIFA dans le système FTF TOGO CONNECT
- Formation des dirigeants de clubs sur le management et le Marketing sportif
- Organisation des séminaires de perfectionnement avec des experts internationaux
- Finalisation des chantiers en cours

#### ACTIONS À MOYEN TERME

- Construction d'un Centre Technique « Hôtellerie 5 étoiles (Hébergements, Restaurations), Pelouses, Loisirs et autres »
- Restructuration du football féminin
- Professionnalisation des Clubs
- Dotation de la FTF d'une unité de production Audiovisuelle

#### ACTIONS À LONG TERME

- Construction et équipement des sièges des Ligues Régionales de Football
- Poursuite des rénovations des stades de compétitions sur l'ensemble du territoire
- (pose de pelouse synthétique et des grilles de sécurité)
- Organisation fonctionnelle des compétitions de Beach Soccer
- Construction d'une salle de Futsal

football togolais. Comme pour le premier mandat, notre programme sera décliné en quatre principaux points :

- L'amélioration de l'administration des compétitions et des infrastructures sportives
- L'implantation d'une Direction Technique Nationale restructurée
- Le positionnement de nos cadres au sein des instances internationales (FIFA, CAF, UFOA...)
- Le déploiement d'une action marketing au plan national et international.

Ce programme ambitieux décliné en des actions sur le court, le moyen et le long terme, nous permettra de toucher à tous les aspects indispensables au progrès de notre football et à la compétitivité de nos sélections nationales et nos clubs sur l'échiquier international. Notre projet phare pour le prochain mandat sera la construction d'un centre technique national avec un hôtel 5 étoiles, une salle de Gym bien équipée, des aires de jeu dont une dotée de tribunes. Après l'étape d'une recherche de la stabilité aux plans institutionnel, financier et de l'administration des compétitions, je vous convie à CONSOLIDER NOS ACQUIS en vue de faire de notre sport roi à l'horizon 2024, un véritable vivier de football grâce à un travail solide à la base et une professionnalisation continue des structures.

JE VOUS REMERCIE.